

## Grand Objectif 1 "Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages liés à l'inondation"

### Action 1.1 Améliorer et mettre à jour la connaissance de la vulnérabilité du territoire

Mesures	Outils	Échéance	Porteurs
<b>1.1.1 Enrichir et formaliser la connaissance des enjeux du territoire pour pouvoir agir sur l'ensemble des composantes de la vulnérabilité: population, environnement, patrimoine, activités économiques</b>	Constituer une base enjeux SIG exhaustive et fiabilisée sur le territoire des SLGRI et définir les modalités de suivi et de mise à jour de cette base (responsabilité, fréquence de mise à jour)	2017/2018	Etat/Collectivités/Syndicats
	Définir une typologie du bâti et de ses destinations, adaptée à la problématique inondation et aux spécificités du territoire en s'appuyant sur les travaux préliminaires de l'AURG, et la cartographie.	2017/2018	Collectivités
	Estimer le coût global des dommages (directs et indirects) sur la base des emprises d'aléas des PPRI et réaliser une étude AMC afin d'apprécier la vulnérabilité globale des territoires	2019/2021	Collectivités
<b>1.1.2 S'appuyer sur un diagnostic de vulnérabilité des différentes catégories de bâtis et d'activités à l'échelle du TRI pour identifier une liste exhaustive des secteurs prioritaires</b>	Mettre en place une démarche généralisée de diagnostic de vulnérabilité de l'habitat, des activités économiques, agricoles et industrielles à partir de la connaissance des aléas d'une part et des informations détenues par les collectivités d'autre part, en prenant également en compte les différentes échelles d'intervention	2017/2021	Collectivités
	Recenser et réaliser un diagnostic de vulnérabilité des services publics jouant un rôle central en cas de crise ( par exemple ceux assurant une mission de santé, de secours ou d'appui social)	2017/2021	Etat/Région/Département/EPCI
	Recenser et associer les gestionnaires de réseau (à titre d'exemple EDF, ERDF, Télécom, pipelines, chauffage urbain ...) pour identifier les réseaux les plus vulnérables	2017	Collectivités/Gestionnaires de réseaux
	Etablir une liste des secteurs prioritaires en termes de réduction de la vulnérabilité sur le périmètre SLGRI et définir les stratégies d'actions	2017/2021	Collectivités/Etat/Région/Département/EPCI
<b>Action 1.2 Mettre en œuvre des actions de réduction de la vulnérabilité sur les secteurs prioritaires</b>			
	Identifier à minima trois secteurs de première priorité, un par SLGRI, en s'appuyant sur le diagnostic, sur lesquels des actions de réduction de la vulnérabilité pourraient être engagées à court terme et étudier leur mise en œuvre	2017	Collectivités

<b>1.2.1 Initier une stratégie de réduction de la vulnérabilité sur les secteurs de première priorité</b>	Réaliser une étude de réduction de la vulnérabilité sur le Drac à l'aval des points de moindre robustesse signalés par l'EDD (rive gauche, Pont de claix, Comboire,....)	2017	Collectivités/Syndicats
	Réaliser une étude de réduction de la vulnérabilité sur la Fure ou la Morge sur les friches industrielles	2017/2018	Collectivités/Syndicats
	Sur les systèmes d'endiguement rénovés, réaliser une étude de réduction de la vulnérabilité sur l'Isère amont et la Romanche aval en zone de sur-aléa à l'aval des déversoirs de sécurité alimentant des zones à enjeux	2017/2021	SYMBHI/Collectivités
<b>1.2.2 Mettre en place une démarche de réduction de la vulnérabilité de l'habitat, des activités économiques et agricoles et des installations polluantes en zone inondable</b>	Intégrer dans les règlements des PPRi un volet spécifique concernant les travaux obligatoires de réduction de la vulnérabilité de l'existant	2017/2021	Etat
	Intégrer un volet sur la réduction de la vulnérabilité aux inondations dans les documents d'urbanisme	2017/2021	Collectivités
<b>1.2.3 Mettre en place une démarche de réduction de la vulnérabilité des services publics en zone inondable</b>	Engager des actions de réduction de la vulnérabilité des services publics jouant un rôle central en cas de crise	2019/2021	Etat/Région/Département/Collectivités
<b>1.2.4 Améliorer la résilience des réseaux/services</b>	Engager des actions de réduction de la vulnérabilité des réseaux à la fois nécessaires aux besoins prioritaires de la population et également susceptibles de générer des dommages importants en cas de défaillance	2019/2021	Etat/Gestionnaires de réseaux/Collectivités
<b>Action 1.3 Mettre en œuvre un aménagement du territoire intégrant les risques d'inondation</b>			
<b>1.3.1 Accompagner la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme</b>	Poursuivre les travaux du groupe de travail, initié dans le cadre de la SLGRI, sur l'adaptation des stratégies urbaines permettant d'améliorer la résilience des territoires	2017/2021	GAM
	Formaliser les orientations concrètes permettant de prendre en compte la notion de résilience dans les documents d'urbanisme	2017/2021	GAM
	Apporter un appui technique aux instructeurs au sein du réseau ADS notamment pour instruire les projets en zone inondable	2017/2021	Etat/Collectivités/CNFPT

	Promouvoir une adaptation des constructions dans les PLUi et PLU, en particulier par la création d'une opération d'aménagement programmée (OAP)	2017/2021	Collectivités
<b>1.3.2 Faire émerger une ingénierie du risque et de l'aménagement résilient</b>	Constituer un atelier isérois de réflexions et d'échanges interprofessionnel sur la réalisation d'aménagements résilients, prenant en compte les inondations de plaine (ruptures de digues comprises), le ruissellement et les inondations de versants	2017/2021	Collectivités/Etat/Syndicats
	Accompagner la réalisation d'un ou de plusieurs sites pilotes permettant de démontrer la faisabilité et l'intérêt des pistes identifiées par l'atelier de travail	2017/2021	Collectivités/Etat/Syndicats
	Accompagner les opérateurs privés dans l'élaboration de projets résilients pendant la phase de conception	2017/2021	Collectivités
	Promouvoir l'approche multifonctionnelle des bâtiments nouveaux	2017/2021	Collectivités et Etat
	Accompagner les particuliers dans l'élaboration de projets résilients en développant un partenariat avec le CAUE	2019/2021	Collectivités/CAUE
	<b>1.3.3 Intégrer dans les PPRI les nouvelles dispositions de gestion du risque inondation retenues dans le cadre de la SLGRI</b>	Elaborer des PPRI pour le Drac et la Romanche - plaine de Bourg d'Oisans et réviser ceux de l'Isère amont, de la Romanche aval et de la Morge aval	2016/2021
Etudier un développement adapté des zones d'intérêt stratégique pour le département en travaillant sur les leviers relatifs à la localisation et l'adaptation des constructions, la gestion de crise et la culture du risque		2017	Etat et Collectivités

## Grand Objectif 2 "Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques"

### Action 2.1 Améliorer la connaissance et assurer la performance des systèmes de protection

Mesures	Outils	Échéance	Porteurs
GO3	Etablir des logigrammes de gestion hydraulique en fonction des niveaux de crue et des systèmes d'endiguement	2017/2018	Syndicats/ADIDR,AS et autres gestionnaires de digue
<b>2.1.1 Enrichir la connaissance sur les systèmes d'endiguement, la zone protégée, le niveau de protection, et établir un plan d'intervention</b>	Réaliser une cartographie synthétique recensant l'ensemble des systèmes d'endiguement, la zone protégée, le niveau de protection, le niveau de sureté et leurs gestionnaires	2017	Syndicats/ADIDR,AS et autres gestionnaires de digue
	Réaliser une cartographie synthétique des résultats des EDD	2017	Syndicats/ADIDR,AS et autres gestionnaires de digue
	Actualiser et lancer les EDD et autres études réglementaires sur les systèmes d'endiguement	2017/18	Syndicats/ADIDR,AS et autres gestionnaires de digue/GEMAPIEN
	Réaliser une cartographie synthétique recensant les projets (digues, CIC, CEC, déversoirs, plages de dépôt ...)	2017	Syndicats/ADIDR,AS et autres gestionnaires de digue/GEMAPIEN
	Préciser la qualité, le rôle, le statut et le gestionnaire des infrastructures linéaires (remblais routiers et ferroviaires, merlons de CIC) en zone inondable	2017/2018	Etat/Collectivités/Département/Syndicats
	Etablir une cartographie avec une analyse fonctionnelle permettant d'identifier les zones de faiblesses restant à corriger	2017/2018	Syndicats/ADIDR,AS et autres gestionnaires de digue/GEMAPIEN
	Engager une démarche avec EDF pour compléter la connaissance sur les digues du Drac et de l'Isère aval, et associer EDF à leur gestion	2017/2018	Etat/EDF Syndicats/ADIDR
	Etablir un plan d'intervention priorisé pour corriger les zones de faiblesses des systèmes d'endiguement	2017/2018	Syndicats/ADIDR,AS et autres gestionnaires de digue/GEMAPIEN
	Echanger sur les bonnes pratiques en matière de gestion de digues	2017/2021	ADIDR/AS/GEMAPIEN/France Digues
	Finaliser les tranches 2 et 3 du projet Isère amont	2017/2021	SYMBHI

<b>Prioriser les programmes d'actions et établir des schémas de gestion hydraulique intégrée</b>	Elaborer un schéma d'aménagement hydraulique du Drac en vue d'un PAPI futur (zones d'expansion des crues, gestion durable du transport solide, systèmes d'endiguement)	2017/2018	Etat/GAM/SYMBHI/ADIDR
	Elaborer un schéma d'aménagement hydraulique pour la Fure et la Morge (zones d'expansion des crues, gestion durable du transport solide, systèmes d'endiguement)	2019/2021	CAPV/Syndicats
	Définir un scénario d'aménagement hydraulique pour la plaine de l'Oisans (zones d'expansion des crues, gestion durable du transport solide, systèmes d'endiguement)	2017/2021	Collectivités/SYMBHI
	Prendre en compte les affluents (Gresse, Furon, Domeynon, Craponoz ...) des 5 cours d'eau du TRI et utiliser les nouveaux outils tels que le PAPAM (programme d'action de prévention des aléas de montagne)	2019/2021	Etat/Collectivités/Syndicats/ADIDR
<b>Action 2.2 Prendre en compte les aléas liés au ruissellement et aux crues torrentielles</b>			
<b>Mesures</b>	<b>Outils</b>	<b>Échéance</b>	<b>Porteurs</b>
<b>2.2.3 Limiter le ruissellement à la source sur les versants alimentant des secteurs à enjeux et favoriser la rétention dynamique des écoulements</b>	Utiliser et formaliser les règles de gestion des eaux pluviales dans les zonages pluviaux et documents d'urbanisme	2019/2021	Collectivités
	Intégrer et diffuser les informations sur les éléments du paysage favorisant le tamponnement des eaux et l'écrêtement des phénomènes d'inondation (haies, ripisylve, zones humides)	2019/2021	Collectivités
<b>2.2.4 Développer des stratégies de gestion des débits solides dans les zones exposées à des risques torrentiels</b>	Actualiser la liste des affluents à dynamique torrentielle pour lesquels des problèmes de transport solide sont signalés	2019/2021	Syndicats/RTM
	Définir une stratégie de gestion des débits solides sur les affluents	2019/2021	Syndicats/RTM

Grand Objectif 3 "Améliorer la résilience des territoires exposés"			
Mesure	Outils	Échéance	Porteurs
<b>Action 3.1 Agir sur la prévision, la surveillance et la transmission de l'information sur les crues</b>			
<b>3.1.1 Compléter les dispositifs de prévision météorologique</b>	Fédérer les acteurs et réseaux existants en vue d'une mutualisation des données météorologiques, y compris en ce qui concerne la couverture radar	2017/2018	Etat, Syndicats, Météo France
	Compléter les réseaux météorologiques existants (points d'observation > 1500 m et capteurs de hauteur de neige)	2019/2021	Collectivités, Syndicats, EDF, stations de ski
<b>3.1.2 Compléter le réseau de surveillance des cours d'eau et des digues</b>	Formaliser les conventionnements nécessaires pour partager l'information et les données nécessaires à la prévision et à la surveillance des digues	2017/2018	ADIDR, AS et autres gestionnaires de digues/SPC/Etat/EDF
	Accompagner l'information et la formation sur la surveillance des digues en s'appuyant sur les communes et l'intercommunalité (PCS, plan d'actions GEMAPI)	2017/2021	ADIDR/Collectivités
	Définir un plan de densification de l'instrumentation des cours d'eau à risque et du système de surveillance automatisée des digues (caméras, capteurs)	2017/2021	Collectivités/Syndicats/ADIDR
<b>3.1.3 Conforter et mettre à jour les outils d'avertissement</b>	Intégrer la Romanche dans le système de prévision des crues du SPC	2017/2018	SPC, Syndicats
	Sur tous les affluents à cinétique rapide, améliorer l'anticipation des phénomènes pour orienter de manière efficace la gestion de crise (valorisation du système APIC)	2017/2018	SPC/Collectivités/SDIS/ADIDR
	Suivre le développement du projet Vigicrues -Flash et son potentiel en terme de gestion de crise sur le périmètre d'étude	2017/2018	SPC/Syndicats
<b>3.1.4 Diffuser une information partagée en temps réel sur le déroulement d'une crue et sur les actions opérationnelles à mettre en place par les différents acteurs</b>	Etablir le cahier des charges pour la mise en œuvre d'un tableau de bord de gestion de crise en temps réel comprenant une interface cartographique de partage de la connaissance inondation	2019/2021	Syndicats/SDIS/IRMa
<b>Action 3.2 Se préparer à la crise et apprendre à mieux vivre avec les inondations</b>			
<b>3.2.1 Conforter les plans communaux de sauvegarde en intégrant un volet spécifique inondation et défaillance des ouvrages de protection</b>	Faire le bilan de l'état d'avancement des PCS	2017	Syndicats/IRMa
	Décliner un volet inondation dans le plan ORSEC et réaliser une étude d'intégration d'un volet inondation opérationnel dans les PCS	2017/2018	IRMA, Collectivités, Syndicats, Etat
	Mettre à jour les annuaires des personnes à contacter dans les PCS et diffuser la pyramide d'alerte aux partenaires institutionnels de gestion de crise en précisant le rôle des EPCI	2017/2018	Communes/SIACEDPC

	Recenser et caractériser les enjeux (habitat, entreprise, ERP) qui seraient encerclés par les eaux en cas d'inondation ou de rupture de digue et définir pour chacun de ces enjeux la stratégie à adopter en cas de risque d'inondation	2017/2021	EPCI/Communes
<b>3.2.2 Préparer les territoires à une situation de crise</b>	Mettre à jour les fiches réflexes existantes sur les cinq cours d'eau: procédure décrivant la cinétique de la crue (hydrogramme) et détaillant les actions à mettre en place par chacun en période de surveillance, alerte et gestion de crise	2017/2021	Collectivités/SDIS
	Mesurer les impacts humains, matériels et financiers pour l'organisation des astreintes opérationnelles en gestion de crue	2017/2018	ADIDR,AS/Communes/SDIS
	Etudier les possibilités de fermeture préventive des ZAC avec indemnisation financière (Espace Comboire)	2019/2021	Collectivités
	Expliciter les conditions de maintien de l'ordre public	2017/2018	Etat
	Préparer l'évacuation des aire d'accueil des gens du voyage	2017/2018	Communes/Etat
	Etablir un plan de circulation en situation d'inondation identifiant les axes inondés et les hauteurs et vitesses d'écoulement	2019/2021	Département/Communes/Etat
	Réaliser un entrainement (sur table) ou exercice (in-situ) annuel de gestion de crise (avec scénario de rupture de digue) pour chacun des 3 territoires de la SLGRI et en faire la promotion	2017/2021	Collectivités/SDIS/IRMa
	Impliquer les réseaux sociaux pour diffuser ou collecter de l'information en cas de crise	2019/2021	Syndicats/Collectivités/Etat/ADIDR,AS/VISOV
	Lancer une réflexion sur la mise en place de circuits d'avertissement court entre Météo-France/SPC et les opérateurs économiques et établissements vulnérables	2019/2021	Opérateurs économiques/SPC/Syndicats/IRMa
<b>Action 3.3 Développer la conscience du risque des populations par la sensibilisation, le développement de la mémoire du risque et la diffusion de l'information</b>			
<b>3.3.1 Développer les opérations d'affichage du danger</b>	Etablir un plan de pose de repères de crues et plus globalement d'ancrage de la mémoire du risque	2017/2018	Syndicats/Collectivités
	Définir une stratégie de communication autour du risque axé sur la spécificité du territoire (risque de rupture de digue) : reportage, film documentaire, exposition, réunions publiques, manifestations culturelles et artistiques, Site internet, TV Web	2017/2021	Etat/Syndicats/EPCI/Communes

<b>3.3.2 Développer la culture du risque</b>	Mettre à jour les DICRIM (+ plaquette de communication) avec un volet spécifique inondation sur toutes les communes exposées avec un focus sur le risque de rupture de digue mais aussi les risques d'inondation hors Isère/Drac	2017/2018	Communes/EPCI/IRMa
	Informier et sensibiliser les différents acteurs du territoire autour de la problématique des ruissellements urbains et ruraux	2017/2021	Collectivités et Etat
	Promouvoir l'élaboration des Plans Familiaux de Mise en Sureté (PFMS) pour les particuliers	2017/2021	Syndicats/Etat/EPCI
<b>Action 3.4 Faciliter le retour à la normale</b>			
<b>3.4.1 Accompagner l'après-crise et capitaliser le REX</b>	Recenser les structures utiles à la gestion de crise et au retour à la normale (BTP, transports, hôtels, commerces)	2017/2018	Etat/Collectivités
	Approfondir la gestion des déchets post-crise	2017/2018	Collectivités/Région
	Définir les moyens nécessaires au ressuyage des zones inondées	2019/2021	Collectivités/Syndicats
	Etudier les données assurantielles et la prise en compte des sinistres par le fond CATNAT dans les zones à risque	2019/2021	Etat/Collectivités

<b>Grand Objectif 4 "Organiser les acteurs et les compétences"</b>			
<b>Action 4.1 Partager et porter les enjeux de la SLGRI</b>			
<b>Mesures</b>	<b>Outils</b>	<b>Échéance</b>	<b>Porteurs</b>
<b>4.1.1 Assurer un suivi et une gouvernance efficace du programme d'action de la SLGRI</b>	Mettre en place une instance commune de gouvernance et de suivi des 3 SLGRI du territoire	2017	Etat/Collectivités
<b>4.1.2 Fédérer les acteurs autour des stratégies locales pour le TRI</b>	Conforter le tissu d'acteurs constitué lors de l'élaboration des SLGRI par le maintien d'un secrétariat unifié en s'appuyant sur des groupes métiers ou des groupes projets	2017/2021	Etat/Collectivités
<b>Action 4.2 Accompagner la mise en place de la compétence "GEMAPI"</b>			
<b>Mesures</b>	<b>Outils</b>	<b>Échéance</b>	<b>Porteurs</b>
<b>4.2.1 Assurer la gestion équilibrée des ressources en eau et des inondations par une maîtrise d'ouvrage structurée à l'échelle des bassins versants</b>	Structurer par territoire les acteurs de la GEMAPI et la répartition de leur compétence en partageant un schéma d'organisation à l'échelle de la SLGRI	2017/2021	Etat/Collectivités/Syndicats
<b>4.2.2 Considérer les systèmes de protection dans leur ensemble</b>	Accompagner l'évolution des structures existantes gestionnaires d'ouvrages de protection vers la mise en place de la compétence GEMAPI sans perte de compétence et d'efficacité et/ou en diffusant les savoirs et les savoir-faire existants sur le TRI	2017/2021	Etat/Collectivités/ADIDR/Syndicats
<b>4.2.3 Encourager la reconnaissance des syndicats de bassin versant comme EPAGE ou EPTB</b>	Faire le bilan et partager les études ou réflexions en cours sur la GEMAPI et la constitution d'EPAGE/EPTB et structurer la maîtrise d'ouvrage	2017/2021	Etat/Collectivités/Syndicats

## Grand Objectif 5 "Développer la connaissance sur les phénomènes et les aléas d'inondation"

### Action 5.1 Améliorer la connaissance de l'aléa sur les cinq cours d'eau du TRI

Mesures	Outils	Échéance	Porteurs
5.1.1 Etudier l'influence des barrages hydroélectriques sur les crues	Evaluer l'opportunité et la faisabilité d'une utilisation des barrages pour aider à la gestion du risque d'inondation	2017	Etat et EDF
	Réaliser une étude fréquentielle des débits influencés et naturels reconstitués	2019/2021	Etat
5.1.2 Mettre à jour les cartes d'aléas réglementaires sur les cinq cours d'eau	Mettre à jour la carte d'aléa de l'Isère amont (révision du PPRI) en s'appuyant sur les résultats de la disposition 5.2, à l'issue des travaux de la tranche 1 et des autres tranches de travaux	2017/2018	Etat
	Mettre à jour la carte d'aléa de l'Isère aval (révision du PPRI) en s'appuyant sur les résultats de la disposition 5.2	2019/2021	Etat
	Mettre à jour la carte d'aléa du Drac (réalisation du PPRI) en s'appuyant sur les résultats de la disposition 5.2	2017	Etat
	Mettre à jour la carte d'aléa de la Morge (révision du PPRI) en s'appuyant sur les résultats de la disposition 5.2	2019/2021	Etat
	Lancer une étude de valorisation des résultats des études de dangers pour l'élaboration des PPRI	2017	Etat (IRSTEA)
5.1.3 Définir les bandes de précaution au cas par cas	Préciser la méthodologie de définition de la bande de précaution pendant la période transitoire avant révision ou approbation des PPRI à venir	2017/2018	Etat
	Définir une méthodologie de caractérisation de la bande de précaution en s'appuyant sur les dispositions réglementaires et les résultats de la disposition 5.2	2019/2021	Etat

### Action 5.2 Améliorer la connaissance des phénomènes de rupture de digue

Mesures	Outils	Échéance	Porteurs
5.2.1 Valoriser les événements historiques	Réaliser une étude historique sur les ruptures de digues pour les 5 cours d'eau (Isère, Drac, Romanche, Fure, Morge)	2017/2018	ADIDR, AS et autres gestionnaires de digue
	Réaliser une étude historique sur les ruptures de digues pour les autres cours d'eau du territoire d'étude	2019/2021	ADIDR, AS et autres gestionnaires de digue
5.2.2 Caractériser la dynamique de rupture de digues au droit des tronçons prioritaires	Modéliser et analyser les scénarios de ruptures de digues au droit des tronçons prioritaires	2017/2018	Collectivités et gestionnaires de digues (ADIDR, AS et autres)

**Acion 5.3 Améliorer la connaissance du risque d'inondations par ruissellement**

Mesures	Outils	Échéance	Porteurs
5.3.1 Cartographier les zones soumises au risque de ruissellement	Préciser la méthodologie de caractérisation des aléas ruissellement et la formaliser par un cahier des charges type	2017/2018	Etat et Collectivités
	Identifier les secteurs prioritaires soumis au risque de ruissellement et les maitres d'ouvrages à impliquer dans leur caractérisation	2017/2018	Etat et Collectivités

**Action 5.4 Améliorer la connaissance des autres causes d'inondation**

Mesures	Outils	Échéance	Porteurs
5.4.1 Identifier le risque induit par les remontées de nappe sur le territoire	Conduire une étude sur la nappe d'accompagnement de l'Isère au droit de l'agglomération grenobloise et dans les autres secteurs présentant des enjeux	2019/2021	Collectivités
5.4.2 Caractériser l'aléa induit par les crues des cours d'eau hors Isère, Drac, Romanche, Morge et Fure	Recenser les cours d'eau et les secteurs prioritaires où il est nécessaire d'améliorer la connaissance sur l'aléa inondation	2019/2021	Collectivités
5.4.3 Améliorer la connaissance des phénomènes de décrue et de ressuyage	Améliorer la connaissance de la dynamique de décrue et de ressuyage des cinq cours d'eau principaux	2017/2018	Collectivités

**Action M 5.5 Mettre en place des lieux et des outils pour favoriser le partage de la connaissance**

Mesures	Outils	Échéance	Porteurs
5.5.1 Réaliser un outil collaboratif et cartographique partagé sur les informations des aléas et l'occupation du territoire avec une mise à jour régulière	Définir un cahier des charges (contenu, acteurs associés, objectifs, mise à jour) de réalisation d'un outil collaboratif et cartographique partagé par les acteurs impliqués dans la gestion du risque et le développement du territoire pour superposer les informations sur les aléas et l'occupation des sols	2017/2018	Etat, Collectivités et Syndicats
	Mettre en œuvre cet outil collaboratif sur la base du cahier des charges	2019/2021	Etat et Collectivités
5.5.2 Enrichir et améliorer les données disponibles pour l'interprétation et la modélisation du territoire	Produire un MNT de type LIDAR sur l'ensemble du périmètre du TRI Grenoble-Voirion (en complétant les données LIDAR existantes)	2019/2021	Etat et Collectivités